

Objectifs Opérationnels

- ✓ Surveiller des travaux aux abords des voies et proposer les mesures conservatoires adaptées en cas de désordres impactant l'environnement de la voie,

Prérequis

Etre habilité TES M dans la fonction « Agent Sécurité du Personnel » afin d'être en capacité d'assurer sa propre sécurité vis-à-vis des risques ferroviaires.

Public

Participants : 8 mini / 12 maxi

Durée

35 heures soit 5 jours

Lieu

Centre de formation SFERIS (Autun)

Méthodes d'apprentissage

Méthode transmissive alternée de mise en pratique sous forme d'étude de cas
23 % Pratique

Evaluations

Evaluations théoriques et pratiques de fin de formation

Attestation / Habilitation

Attestation de réussite à la formation HTI A Niveau 1

Contact :

Pour toute question relative aux conditions d'accès et tarifaire, nous contacter à l'adresse suivante :

sferis.format@sferris.fr

Contenu de la formation :

JOUR 1 :

Généralités

JOUR 2 :

Notions élémentaires sur les Installations et risques associés
Structures d'assise et rôle du ballast

JOUR 3

Les constituants de la voie ferrée
La réalisation des travaux aux abords des voies

JOUR 4

Travaux de génie civil susceptibles d'affecter la stabilité des voies
Rôle de l'agent « HTI A N1 »

JOUR 5

Module Sécurité Ferroviaire
Exercices Pratiques
Evaluations théoriques de fin de formation

Taux de réussite : 90 %
Taux de satisfaction : 91 %